



# Option Culture et pratique de la danse/ de la musique/ du théâtre

Classe de seconde

21 mai 2019



# Sommaire

<b>Préambule général commun aux trois domaines artistiques</b>	<b>3</b>
■ <i>Organisation des programmes</i>	4
■ <i>Equipe pédagogique</i>	5
■ <i>Artistes, professionnels de la culture, institutions culturelles</i>	5
■ <i>Compléments de formation</i>	5
<b>Option culture et pratique de la danse</b>	<b>6</b>
■ <i>Préambule</i>	6
■ <i>Champ des compétences travaillées</i>	7
■ <i>Champs de questionnement</i>	7
■ <i>Modalités et démarches pédagogiques</i>	8
■ <i>Evaluation des apprentissages</i>	8
■ <i>Volets de contenus</i>	8
<b>Option culture et pratique de la musique</b>	<b>11</b>
■ <i>Préambule</i>	11
■ <i>Champs de compétences travaillés</i>	11
■ <i>Champs de questionnement</i>	12
■ <i>Modalités et démarches pédagogiques</i>	13
■ <i>Evaluation des apprentissages</i>	13
■ <i>Volets de contenus</i>	13
<b>Option culture et pratique du théâtre</b>	<b>16</b>
■ <i>Préambule</i>	16
■ <i>Champs de compétences travaillés</i>	17
■ <i>Champs de questionnement</i>	17
■ <i>Modalités et démarches pédagogiques</i>	18
■ <i>Évaluation des apprentissages</i>	18
■ <i>Volets de contenus</i>	19

# Préambule général commun aux trois domaines artistiques

L'option Culture et pratique de la danse / ou de la musique / ou du théâtre accueille en classe de seconde les nouveaux lycéens qui, motivés par une pratique soutenue de leur art, souhaitent en faire une composante de leur parcours de formation, progresser vers une maîtrise technique enrichie d'une culture large et structurée. En danse et en musique, ces élèves intègrent dans ce nouveau cadre scolaire le parcours de formation artistique qu'ils poursuivent pour la plupart depuis plusieurs années au sein d'un établissement artistique. En théâtre, les élèves débute le plus souvent au sein de cette option un parcours structuré de formation à l'art dramatique.

Arrivant au lycée, tous les élèves ont reçu une formation artistique dans le domaine de l'éducation musicale, des arts plastiques et de l'histoire des arts, formation enrichie des activités sportives artistiques proposées dans le cadre de l'éducation physique et sportive. Ils ont eu l'occasion de mener des projets de diverses natures dans le cadre des enseignements disciplinaires (chorale, orchestre, galerie d'établissement notamment) ou bien dans celui d'ateliers artistiques en lien avec des artistes professionnels, ou encore à l'occasion d'actions relevant de l'éducation artistique et culturelle proposée par leur établissement. Certains d'entre eux enfin ont suivi un parcours en classe à horaires aménagés en danse, musique ou théâtre.

Ces parcours antérieurs ont présidé la plupart du temps au choix de l'option Culture et pratique de la danse / ou de la musique / ou du théâtre au lycée. L'enseignement doit donc répondre aux aspirations, attentes et besoins des élèves, tous motivés par la pratique de leur art et désireux d'en approfondir les techniques propres comme de les nourrir de savoirs organisés sur la culture générale et artistique.

Dans chaque domaine, l'hétérogénéité des parcours antérieurs est une richesse prise en compte par l'équipe pédagogique partenariale en charge de cet enseignement. Elle permet à chaque élève d'interroger sa pratique et sa motivation, d'enrichir ses perspectives artistiques personnelles comme de commencer à forger un projet d'orientation au terme de l'année de seconde.

Même si son suivi n'est pas une condition impérativement requise pour cela, il conduit naturellement à l'entrée en cycle terminal S2TMD qui permettra aux élèves de combiner formation à l'art et éducation par l'art. Dans le domaine artistique qu'il aura choisi, chaque élève peut en effet à ce niveau largement approfondir ses compétences et connaissances dans la perspective d'un projet plus précis d'orientation professionnelle et de poursuite d'études supérieures que celle-ci appelle.

Dans chaque domaine, l'enseignement optionnel Culture et pratique de la danse / ou de la musique / ou du théâtre associe des volets relevant de la pratique artistique (techniques dans une discipline dominante et techniques connexes, projets individuels et collectifs) et d'autres concernant la culture liée au domaine choisi et plus généralement artistique (connaissance des œuvres, des genres, des périodes, de l'histoire des arts, pratiques et techniques d'analyse et de commentaire).

Qu'il s'agisse de danse, de musique ou de théâtre, les élèves sont amenés à réaliser des projets d'interprétation et de création, individuellement, par petit ensemble ou en classe entière. Ils peuvent également être conduits à travailler sur un projet avec d'autres élèves suivant un enseignement artistique quel qu'en soit la nature (danse, musique, théâtre mais également option facultative art toutes séries dans un autre domaine). Enfin, l'équipe pédagogique peut solliciter un partenaire extérieur, artiste ou professionnel de la culture afin de tirer pleinement parti de ces démarches.

Dans tous les cas, ces projets enrichissent l'enseignement dispensé et permettent à tous les élèves d'interroger le sens de leur pratique artistique, de la projeter dans un avenir de formation en série S2TMD en cycle terminal voire au-delà, de s'approprier des savoirs et références propres à leur art de prédilection mais également issus d'autres domaines et d'autres pratiques artistiques.

Ces diverses situations de travail gagnent à s'alimenter et à être nourries en retour de réflexions problématisées engageant les élèves à interroger le sens de leurs pratiques artistiques comme des savoirs techniques et culturels qu'ils acquièrent. Relevant de trois champs complémentaires (société, langages, esthétiques), les perspectives choisies chaque année par l'équipe pédagogique ne sont en aucun cas des contenus supplémentaires à étudier mais bien au contraire des fils rouges à interpellier opportunément pour interroger son art comme relier les diverses composantes de la formation suivie.

Les apprentissages des élèves, quelles que soient les situations pédagogiques qui y conduisent, sont évalués conjointement par une équipe plurielle associant les compétences pédagogiques complémentaires apportées par chaque établissement partenaire. C'est particulièrement le cas à l'occasion de la réalisation de projets artistiques quelle qu'en soit l'ambition, projets mobilisant à eux seuls une grande diversité de connaissances et de savoir-faire.

### ■ Organisation des programmes

Pour chaque domaine artistique concerné, le programme est présenté de la façon suivante :

- Un préambule spécifique présente les enjeux et objectifs généraux de l'enseignement dispensé en classe de seconde.
- Les champs de compétences développés par chacun des volets de la formation dans des proportions nécessairement variables sont ensuite identifiés.
- Les champs de questionnement communs sont déclinés et permettent aux équipes de définir les perspectives transversales de l'année scolaire.
- Les modalités et démarches principales mises en œuvre pour mener les apprentissages sont ensuite précisées.
- La nécessité d'une évaluation explicite, bienveillante et exigeante, informant l'élève sur sa progression en vue des choix d'orientation qu'il aura à faire en fin d'année est ensuite soulignée.
- La dernière partie du programme présente les volets de contenus constitutifs de l'option Culture et pratique de la danse / ou de la musique / ou du théâtre. Sont alors précisées des proportions minimales de l'horaire imparti occupées par chacun d'entre eux, l'équipe pédagogique ayant la liberté de répartir le

complément selon les orientations du projet pédagogique conventionné entre partenaires comme des attentes et besoins des élèves.

### ■ Equipe pédagogique

Dans chaque domaine artistique, l'enseignement est assuré par une équipe pédagogique associant les compétences des professeurs des établissements partenaires. Il lui revient de convenir de la répartition horaire entre professeurs qui soit la plus adaptée à la poursuite des objectifs fixés par les programmes et précisés par le projet pédagogique concerté validé par la convention liant les deux établissements. Dans cette perspective, les proportions complémentaires occupées par les volets de contenus sont précisément répartis. Dans tous les cas, chaque établissement partenaire prend en charge *a minima* 40% du volume horaire total imparti à l'option.

### ■ Artistes, professionnels de la culture, institutions culturelles

Des artistes et professionnels de la culture peuvent être sollicités (sous réserve de la disponibilité des budgets nécessaires) pour enrichir les enseignements, notamment à l'occasion de la réalisation de projets artistiques. Dans tous les cas, les équipes pédagogiques entretiennent une concertation régulière avec les institutions culturelles de leur environnement afin d'amener les élèves à les connaître et à en tirer parti au bénéfice de leur parcours de formation.

### ■ Compléments de formation

L'enseignement optionnel dispensé en classe de seconde garantit la qualité et l'équilibre de la formation artistique, composante importante de la formation générale de l'élève. Toutefois, les élèves qui le souhaitent peuvent profiter de compléments de formation qu'ils suivent, alors hors parcours scolaire, dans l'établissement partenaire. C'est dans cette perspective que la convention passée entre les établissements partenaires est attentive à l'organisation hebdomadaire des enseignements de la classe de seconde et prévoit les aménagements d'emploi du temps nécessaires. **Les élèves peuvent ainsi augmenter de façon significative le temps qu'ils consacrent chaque semaine à la pratique artistique.**

## Option culture et pratique de la danse

### ■ Préambule

Cet enseignement optionnel s'adresse à des élèves ayant un niveau satisfaisant en pratique de la danse attesté par l'établissement artistique partenaire et qui portent, sans que ceux-ci soient encore précisément définis, des projets d'orientation voire professionnels dans le domaine artistique. L'enseignement optionnel de *Culture et pratique de la danse* en favorise la construction, en assurant une formation artistique enrichissant la formation générale apportée par les enseignements du tronc commun. Il invite l'élève à préciser son projet tout en développant des compétences transversales nécessaires à la réussite de son parcours scolaire quelle que soit l'orientation choisie.

Cet enseignement articule les approches pratiques et culturelles de la danse. L'élève explore un langage gestuel et artistique au service de son expression personnelle, de ses capacités d'interprétation et de composition. Il appréhende les dimensions sensible, poétique et notionnelle des langages chorégraphiques et des arts et du corps pour penser, créer et communiquer. Il s'engage dans une pratique de la danse en acquérant des connaissances et des compétences propres à la culture chorégraphique.

Les élèves ayant fait le choix de cet enseignement optionnel ont déjà développé des compétences artistiques variées et affirmées et pratiquent la danse dans le cadre de disciplines et d'esthétiques multiples. Respectueux de ces différences et de ces acquis, l'enseignement dispensé enrichit et diversifie ces compétences et ouvre de nouvelles perspectives en dépassant les références que les élèves privilégient *a priori*. Si le développement des compétences nécessaires à l'interprétation chorégraphique reste essentiel, celui d'une culture artistique ouverte et structurée est tout aussi important. C'est cet ensemble qui nourrit progressivement une capacité à porter un regard informé et critique sur la danse, et à réfléchir sur ses différents aspects dans le monde d'aujourd'hui.

Par ailleurs, par la pratique de la danse, l'élève consolide des compétences psychosociales (confiance en soi, concentration, altruisme, aisance dans les communications interpersonnelles, gestion du stress et des émotions, construction d'un regard sur le corps et le monde). Il développe sa créativité, son esprit critique et affirme son engagement individuel et collectif en se positionnant vis-à-vis des autres. En se confrontant à l'interprétation et à la composition, il construit des compétences méthodologiques qui contribuent à développer la pratique autonome de son art. La formation permet ainsi à l'élève de :

- Progresser dans l'interprétation chorégraphique dans sa discipline principale et dans une discipline complémentaire ;
- Conduire un travail de composition chorégraphique ;

- Connaître les différents enjeux et formes de danse dans le monde contemporain ;
- Construire un regard critique sur la danse ;
- Développer des habiletés transversales relatives à la méthodologie, au travail collaboratif, à la communication et à la confiance en soi.

### ■ Champ des compétences travaillées

L'élève enrichit ses compétences à travers des expériences de danseur, de spectateur et de chorégraphe. Ces différentes postures nécessitent la mobilisation et le développement de trois champs de compétences : l'interprétation, la restitution et l'analyse. Ils se développent et s'enrichissent dans la diversité des situations d'apprentissage proposées.

#### ■ Interprétation

- Perfectionner un vocabulaire chorégraphique.
- S'approprier un langage gestuel.

#### ■ Restitution

- Présenter une composition chorégraphique individuelle ou collective.
- Rendre compte de son expérience de danseur et de spectateur, à l'écrit et à l'oral.
- Discuter ou débattre de l'art de la danse, à l'écrit et à l'oral.

#### ■ Analyse

- Mobiliser une méthodologie permettant d'analyser une œuvre.
- Découvrir les savoirs corporels spécifiques à la danse.

### ■ Champs de questionnement

Tout ou partie des contenus travaillés sont éclairés par des perspectives relevant de trois champs principaux, le premier associant la danse à ses contextes sociaux, le second interrogeant les langages, le troisième portant sur l'histoire et les esthétiques. Bien plus que des contenus supplémentaires à étudier, ces perspectives arrêtées par l'équipe pédagogique en début d'année scolaire, sont des fils rouges engageant l'élève à interroger le sens de sa pratique et de ses connaissances artistiques comme à préciser progressivement son projet d'orientation en cycle terminal. Les membres de l'équipe pédagogique saisissent les opportunités présentées par les différentes situations d'apprentissage pour amener les élèves à s'approprier ces questionnements et à engager des échanges et des débats, voire des recherches autonomes à leurs propos. Si les perspectives choisies peuvent être abordées successivement, elles peuvent également interagir les unes avec les autres tout au long de l'année scolaire au fil des contenus travaillés et des projets menés.

Durant l'année scolaire, les élèves sont amenés à interroger trois perspectives au moins relevant chacune d'un champ différent.

Champs de questionnement	Perspectives
Danse et société	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Art chorégraphique, engagement et pouvoir</li> <li>– Art chorégraphique et monde contemporain</li> <li>– Art chorégraphique et espaces scéniques</li> </ul>

Danse et langages	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Art chorégraphique, et autres langages artistiques / nouvelles technologies</li> <li>– Art chorégraphique et dramaturgie</li> <li>– Art chorégraphique et scénographie</li> </ul>
Danse et esthétiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Art chorégraphique, traditions et filiations</li> <li>– Art chorégraphique et diversité des références chorégraphiques</li> <li>– Art chorégraphique, représentations, mises en jeu et discours sur le corps</li> </ul>

### ■ Modalités et démarches pédagogiques

L'enseignement s'appuie sur une variété de situations pédagogiques favorisant les interactions entre les composantes pratiques et culturelles de la danse. Il invite l'élève à passer de la sensation à la réflexion, de la réflexion à la création et inversement. Afin de dynamiser la progression pédagogique, l'enseignement prend différentes formes adaptées aux contenus de formation : travail technique individualisé ou en groupe, travaux en atelier, apports magistraux, comptes rendus critiques, débats entre élèves. Sont ainsi travaillés l'initiation à la méthodologie d'observation d'une œuvre, la découverte et l'expérimentation de systèmes de notation, la sensibilisation aux savoirs du corps, les expériences de spectateur et de danseur, mais aussi la technique et la composition chorégraphique. La tenue d'un carnet de bord dans lequel l'élève, guidé par le professeur, consigne et ordonne différentes expériences de danseur et de spectateur l'aide à porter un regard sur sa pratique et celle des autres.

La diversité des profils des élèves réunis en classe exige une prise en compte des singularités de chacun et contribue à la richesse du travail mené collectivement, notamment dans les situations de pratique chorégraphique qui sont au cœur de l'enseignement. Elles sont les moments privilégiés où toutes les compétences et tous les savoirs construits nourrissent la sensibilité de chacun et participent à un projet commun. Les situations s'appuient sur le plaisir du partage, qu'il s'agisse de pratiquer ou d'interroger la danse.

Autant que cela soit possible, les élèves sont amenés à réaliser des projets collectifs interdisciplinaires associant non seulement des élèves musiciens et comédiens, mais éventuellement d'autres élèves du lycée.

### ■ Evaluation des apprentissages

L'évaluation continue des apprentissages relève de la responsabilité de l'équipe pédagogique des établissements partenaires. Elle s'appuie sur une explicitation systématique des objectifs poursuivis et des critères qui permettent d'apprécier les apprentissages. Cette évaluation est au service de la formation et permet à l'élève de se situer dans sa progression.

### ■ Volets de contenus

Les enseignements s'organisent en deux volets complémentaires, pratique et culture de la danse. Chacun est organisé en plusieurs perspectives qui s'enrichissent mutuellement. Afin de garantir une formation équilibrée associant chacun de ces volets, le temps de formation imparti à chacun d'entre eux ne peut être inférieur à un tiers de l'horaire disponible. Il revient à l'équipe



pédagogique de ventiler l'horaire complémentaire en fonction des besoins et attentes des élèves comme des orientations données à son projet pédagogique. Cette ventilation est arrêtée au terme d'une concertation menée entre les deux établissements partenaires.

#### ■ Pratique de la danse

Ce volet articule les perspectives suivantes :

- Formation dans la discipline principale (danse classique, danse contemporaine, danse jazz, hip-hop) afin de perfectionner la technique mobilisée en s'appuyant sur un répertoire et un vocabulaire spécifiques ;
- Formation dans une discipline complémentaire (danse classique, danse contemporaine, danse jazz, danse hip-hop, danses du monde, etc.) afin de diversifier les langages chorégraphiques susceptibles d'être mobilisés ;
- Ateliers d'improvisation et de composition visant à développer les compétences de danseur en mobilisant des procédés de composition et/ou des techniques d'improvisation.

#### ■ Culture de la danse

Cet enseignement articule les perspectives suivantes :

- Identification du fait chorégraphique ;
- Initiation à l'analyse chorégraphique ;
- Identification des savoirs développés par l'expérience dansée.

#### ■ Identification du fait chorégraphique

Il s'agit d'interroger la diversité des danses dans le monde actuel, à partir des représentations et des pratiques de la danse des élèves.

- Présentation des différentes pratiques de la danse (individuelle/collective ; codifiée/non codifiée, vernaculaire/spectaculaire ; sacrée/profane) ;
- Identification par les élèves des pratiques de danse et de leurs contextes dans leur environnement proche (enquêtes, collectages, etc.) ;
- Présentation des différents contextes de la danse (contextes géographique et historique, espaces scéniques, publics, usages des médias) ;
- Sensibilisation aux relations de la danse avec les autres arts.

#### ■ Initiation à l'analyse chorégraphique

Il s'agit d'apporter des repères historiques et esthétiques ainsi que des outils méthodologiques permettant aux élèves d'appréhender les caractéristiques des œuvres analysées.

- Présentation succincte de quelques grands courants chorégraphiques jalonnant l'histoire jusqu'à nos jours ;
- Développement d'une méthodologie structurée d'observation d'une œuvre : scénographie (éclairage, costumes, décors, etc.), musique et/ou environnement sonore, dramaturgie, univers chorégraphique, espaces de représentation, relations entre les danseurs, relations au temps ;
- Analyse d'extraits d'œuvres issues de genres chorégraphiques différents (comédie musicale, jazz, hip-hop, contemporain, ballet classique ou néoclassique, clips, etc.) ;
- Analyse d'une composition réalisée et interprétée par les élèves ;

- Présentation des enjeux de notation du mouvement et sensibilisation aux différents systèmes de notation, et étude plus approfondie de l'un d'entre eux.

- **Identification des savoirs développés par l'expérience dansée**

Il s'agit d'apporter des outils permettant de mettre en perspective la pratique dansée dans des contextes d'évolution personnelle et professionnelle.

- Sensibilisation à la diversité des représentations et des usages du corps dans les sociétés ;
- Sensibilisation aux compétences et aux savoirs développés par la danse ;
- Caractérisation des professions dans lesquelles les savoirs du corps et de la danse sont mobilisés.

# Option culture et pratique de la musique

## ■ Préambule

Au sortir du collège, l'option Culture et pratique de la musique en classe de seconde accueille les élèves qui souhaitent, d'une part poursuivre la formation en éducation musicale suivie les années précédentes, d'autre part approfondir la pratique musicale qui est la leur depuis plusieurs années et qu'ils étudient au sein d'un établissement d'enseignement artistique. Complémentaire du tronc commun de formation générale dispensé à tous les élèves, cet enseignement pose les bases d'une orientation réussie en série technologique sciences et technique du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD) en cycle terminal. Attentif à la singularité des parcours de formation artistique de chaque élève, qu'ils relèvent de la tradition classique, du jazz, des musiques actuelles, de l'électroacoustique ou encore des musiques traditionnelles et tenant compte des exigences et contraintes liées à leur discipline dominante, il permet d'approfondir les techniques qui y ont trait, d'en découvrir d'autres, de pratiquer la musique dans une diversité de situations, de développer une culture organisée autour de références multiples et servie par une écoute entraînée et critique.

Le programme présente tout d'abord les champs de compétences travaillés dans le cadre de cet enseignement. Il aborde ensuite les champs de questionnement qui, dans de multiples situations pédagogiques, permettent à l'élève d'interroger la pratique de son art et de lui donner du sens. Il décrit ensuite les modalités de travail et les démarches pédagogiques mises en œuvre pour atteindre aux objectifs de formation. Il souligne également l'importance d'une évaluation régulière et concertée entre partenaires permettant notamment à l'élève de se situer en vue de son choix d'orientation en fin d'année scolaire, notamment en série S2TMD. Il présente enfin les contenus enseignés organisés en sept volets qui interagissent et se complètent mutuellement.

## ■ Champs de compétences travaillés

Selon des équilibres variables, les compétences présentées ci-dessous se développent dans la plupart des situations de travail relevant des volets de contenus précisés *infra*. Elles relèvent cependant de deux catégories principales, la première relative à la pratique musicale, la seconde relevant de la culture musicale et artistique.

### ■ Pratiques musicales

- Approfondir la maîtrise technique de sa discipline dominante.
- Découvrir, utiliser et approfondir un choix de techniques en lien avec sa discipline dominante.
- Pratiquer la musique dans une diversité de situations artistiques (individuelles, collectives, instrumentales, vocales, etc.).

### ■ Culture musicale

- Écouter, comparer, commenter la musique interprétée, créée ou écoutée.
- Approfondir, élargir, organiser et mobiliser sa culture musicale et artistique.
- Échanger, partager, argumenter et débattre sur la musique, les projets artistiques menés et les œuvres étudiées.
- Mener des recherches documentaires sur les œuvres, la musique et les arts afin d'enrichir les projets artistiques menés.

### ■ Champs de questionnement

Tout ou partie des contenus travaillés sont éclairés par des perspectives relevant de trois champs principaux, le premier associant la musique à ses contextes sociaux, le second interrogeant les langages, le troisième portant sur l'histoire et les esthétiques. Bien plus que des contenus supplémentaires à étudier, ces perspectives arrêtées par l'équipe pédagogique en début d'année scolaire, sont des fils rouges engageant l'élève à interroger le sens de sa pratique et de ses connaissances artistiques comme à préciser progressivement son projet d'orientation en cycle terminal. Les membres de l'équipe pédagogique saisissent les opportunités présentées par les différentes situations d'apprentissage pour amener les élèves à s'approprier ces questionnements et à engager des échanges et des débats, voire des recherches autonomes à leurs propos. Si les perspectives choisies peuvent être abordées successivement, elles peuvent également interagir les unes avec les autres tout au long de l'année scolaire au fil des contenus travaillés et des projets menés.

Durant l'année scolaire, les élèves sont amenés à interroger trois perspectives au moins relevant chacune d'un champ différent.

Champs de questionnement	Perspectives
Musique et société	<ul style="list-style-type: none"><li>– La place de l'artiste dans la Cité</li><li>– Les pratiques musicales dans la sphère privée</li><li>– La musique, ses fonctions et sa diffusion</li><li>– Les lieux et espaces de la musique</li><li>– La musique et sa médiation</li></ul>
Musique et langages	<ul style="list-style-type: none"><li>– Echelles sonores, écritures, formes, œuvres</li><li>– Diversité des langages de la musique</li><li>– De l'œuvre à ses interprétations</li><li>– Tradition écrite / tradition orale</li><li>– Musique, facture instrumentale et technologies</li><li>– Du son au langage musical</li></ul>
Musique et esthétiques	<ul style="list-style-type: none"><li>– L'espace du jeu et le corps du musicien</li><li>– Pratiques musicales individuelles, diversité des esthétiques, partages et influences</li><li>– Le musicien, identité esthétique, pluralité des cultures et traditions</li><li>– Le musicien dans un espace artistique mondialisé</li></ul>

### ■ Modalités et démarches pédagogiques

La mise en œuvre des volets de contenus présentés ci-dessous comme le travail des compétences présentées précédemment supposent d'alterner une diversité de situations d'apprentissage, certaines dirigées, d'autres, qu'elles soient individuelles ou collectives, menées dans un cadre plus autonome. Sans prétendre à l'exhaustivité, ces modalités et démarches peuvent être identifiées de la façon suivante :

- Travail technique individuel de sa discipline dominante.
- Travail collectif, dirigé ou non, visant la réalisation d'un projet musical.
- Travail en groupe dans le domaine de la formation musicale, de l'écoute et de l'analyse, de l'étude des œuvres et de la connaissance de l'histoire de la musique.
- Travail individuel de recherche et de création préalable à une séance en classe au bénéfice notamment du travail d'écoute et de celui relevant de l'histoire de la musique et des arts.

Afin de relier entre elles ces différentes situations, l'élève est engagé à construire un livret personnel associant une diversité de contenus liés aux différents éléments constitutifs de son parcours de formation. Œuvres interprétées, analysées ou écoutées, projet de création ou de recherche, expériences de concerts, découvertes et réflexions personnelles, etc. forment alors un ensemble élaboré en autonomie et de nature à structurer les connaissances construites comme à en éclairer la portée en vue d'un choix d'orientation en cycle terminal.

### ■ Evaluation des apprentissages

L'évaluation des apprentissages prend des formes appropriées à la nature des situations pédagogiques proposées et cible toujours le cœur des objectifs de formation. Les attendus des travaux menés sont toujours explicites afin que les élèves soient en mesure d'apprécier en autonomie leur progression (autoévaluation et/ou coévaluation entre pairs). Les évaluations périodiques associent tous les membres de l'équipe pédagogique partenariale et contribuent à l'appréciation globale des progrès effectués lors des conseils de classe. Cet ensemble, régulièrement communiqué à l'élève et à sa famille, lui permet d'interroger son projet personnel en vue du cycle terminal (série S2TMD, spécialité art-musique, option facultative art-musique) et d'éclairer progressivement les perspectives qu'il pourra investir après le baccalauréat.

### ■ Volets de contenus

Les sept volets constitutifs des contenus enseignés en option Culture et pratiques de la musique sont indispensables à la formation d'un élève poursuivant un projet ambitieux de formation à la musique. Présentés successivement ci-dessous, ils ne cessent cependant d'interagir les uns avec les autres, les compétences développées dans un volet donné nourrissant celles particulièrement travaillées dans un autre. Afin de garantir l'équilibre de la formation dispensée tout en permettant à l'équipe pédagogique partenariale d'orienter son projet de formation en fonction des besoins et attentes des élèves, le tableau ci-dessous présente les proportions minimales dévolues à chaque ensemble de volets. Il revient alors à l'équipe pédagogique de répartir après concertation l'horaire restant afin de colorer cette formation fondamentale en renforçant certains volets de contenus.

Volets	Proportions minimales de l'horaire global
Pratique individuelle et collective dans une discipline dominante	20%
Formation musicale corrélée à la discipline dominante	
Pratiques vocales collectives	20%
Conception et réalisation de projets collectifs	
Conscience corporelle, conscience vocale	
Ecoute musicale : comparée, critique, analytique	20%
Culture musicale et artistique : histoire, styles, références	
<i>Horaire restant à affecter</i>	<i>40%</i>

#### ■ Pratique individuelle et collective dans une discipline dominante

Le parcours musical de chaque élève s'est construit depuis plusieurs années autour d'une discipline dominante (essentiellement instrument ou voix). Les techniques qui y ont trait sont approfondies et nourries de nouvelles perspectives de travail (répertoires, situations musicales individuelles et collectives).

#### ■ Formation musicale corrélée à la discipline dominante

Tenant compte de la discipline dominante de chaque élève comme de son niveau technique, la formation musicale apporte et renforce un ensemble de techniques nécessaires à la pratique musicale dans une diversité de situations. Centrée sur les besoins propres à chaque parcours artistique, elle doit également ouvrir à de nouvelles perspectives liées à des pratiques inconnues jusqu'alors ou différentes de celles habituellement pratiquées par les élèves.

#### ■ Pratiques vocales collectives

Quelle que soit leur dominante, les élèves sont amenés à développer leurs compétences vocales, que ce soit individuellement ou collectivement. La voix est ainsi fréquemment mobilisée pour expérimenter une figure musicale ou improviser sur cette base, pour illustrer un commentaire d'écoute ou travailler une interprétation instrumentale individuelle ou collective. Elle l'est aussi pour déchiffrer et interpréter une partition support d'un travail analytique ou relevant de l'histoire de la musique. Elle peut enfin être mobilisée à l'occasion de la réalisation de projets artistiques plus ambitieux associant tous les élèves musiciens mais également les danseurs et comédiens suivant un enseignement optionnel de même nature.

#### ■ Conscience corporelle, conscience vocale

Instrumentistes et chanteurs, les élèves sont amenés à prendre conscience des exigences physiologiques à respecter pour développer leurs compétences musicales. Ils apprennent ainsi que la technique, aussi maîtrisée soit-elle, ne fait pas tout et que la qualité du geste artistique est étroitement dépendante d'une sensibilité kinesthésique qui oriente sans cesse le comportement corporel et le geste musical qui en découlent.

### ■ Conception et réalisation de projets collectifs

Les élèves sont amenés à concevoir et réaliser des projets musicaux collectifs, qu'ils associent tous les élèves d'une même classe, qu'ils réunissent des formations plus restreintes ou encore qu'ils reposent sur la mobilisation d'élèves inscrits en cycle terminal S2TMD. Ces projets peuvent viser l'interprétation ou la création musicale, mais également, en lien avec les autres enseignements artistiques (danse, théâtre), avoir une ambition plus large et interdisciplinaire. Ils peuvent également être l'occasion d'associer d'autres élèves de l'établissement au titre d'un enseignement relevant d'une autre discipline (arts plastiques, français, langues étrangères, histoire-géographie, sciences, etc.).

Ces situations amènent l'élève à mesurer les exigences d'une réalisation donnée comme à dépasser les contraintes inévitables qu'il rencontre. Il projette ainsi la pratique de son art dans la réalité d'une production aboutie et d'une médiation réussie.

### ■ Ecoute musicale : comparée, critique, analytique

Dans un monde contemporain où l'information musicale est abondante et aisément accessible, le développement des capacités d'écoute est essentiel au musicien. Le mélomane, le chanteur ou l'instrumentiste doivent non seulement développer leur acuité auditive et leur capacité à analyser des musiques très diverses grâce à ce seul outil, mais ils doivent également apprendre à mobiliser leur écoute pour comparer les œuvres, en construire une critique argumentée ou encore développer des compétences à l'analyse de partition augmentée de l'écoute d'une interprétation. Ce volet essentiel du programme de la classe de seconde, s'il est développé en propre, est aussi nourri par diverses situations de travail qui jalonnent les autres volets de contenus.

### ■ Culture musicale et artistique : histoire, styles, références

En conséquence de son parcours antérieur au collège comme de sa pratique musicale dominante, chaque élève débute la classe de seconde avec un ensemble de références musicales fait d'œuvres écoutées ou interprétées, d'esthétiques privilégiées ou encore de projets particuliers qu'il a eu l'occasion de mener les années précédentes. S'appuyant sur ces acquis antérieurs, ce volet du programme en étend le périmètre, multipliant les références écoutées et étudiées, veillant à ouvrir de nouvelles perspectives vers des esthétiques peu connues en diversifiant les genres et les styles proposés.

Afin que cet ensemble fasse culture, l'enseignement organise tous les éléments qui le constituent dans une perspective chronologique et diachronique permettant à l'élève de construire une conscience historique de la musique et des arts capable d'interroger comme de nourrir sa propre démarche artistique.

## Option culture et pratique du théâtre

### ■ Préambule

L'enseignement optionnel Culture et pratique du théâtre en classe de seconde s'adresse à des élèves souhaitant enrichir leur parcours au lycée d'une formation théâtrale ambitieuse associant les deux établissements partenaires (lycée et établissement d'enseignement artistique). Sans que son projet d'orientation en lien avec le théâtre soit encore précisément défini, en choisissant cet enseignement optionnel, l'élève s'engage dans un parcours exigeant lui permettant de préciser progressivement ses choix d'orientation dans le domaine du théâtre comme de construire une formation générale équilibrée ouverte sur de nombreuses autres perspectives.

Tout en développant des compétences transversales nécessaires à la réussite de son parcours de formation, l'élève découvre puis approfondit les approches pratiques et culturelles du théâtre. Il est amené à dépasser les représentations les plus convenues de cet art dans sa pratique d'acteur et de spectateur et à prendre en considération la globalité de l'art du théâtre : jeu de l'acteur, mise en scène, scénographie, dramaturgie, écritures textuelles et scéniques, scénographie, création son, lumière, régie, etc. Le théâtre étant une aventure artistique collective, la confrontation aux exigences du groupe et à ses enjeux sera première pour acquérir les fondamentaux de la pratique théâtrale (corps dans l'espace, travail du geste et du mouvement, imaginaire, jeu avec, voix, écoute, regard, adresse, etc.). Cet enseignement conduit l'élève à reconnaître aussi la nature interdisciplinaire du théâtre, les relations qu'il entretient notamment avec la musique, la danse, les arts du cirque, les arts plastiques, le cinéma, la littérature et les sciences.

Par ailleurs, l'enseignement optionnel Culture et pratique du théâtre contribue à la formation personnelle de l'élève dans la construction de son esprit critique, de sa créativité, de sa qualité de présence, d'écoute, d'analyse et de son aisance dans la prise de la parole, tout en développant sa capacité à s'impliquer dans un projet collectif. Ces compétences lui seront nécessaires quelle que soit la suite de son parcours de formation et son parcours professionnel.

Le programme présente tout d'abord les champs de compétences travaillés dans le cadre de cet enseignement et les champs de questionnement qui, selon les perspectives qui en sont issues arrêtées par l'équipe pédagogique, enrichissent de nombreuses situations d'apprentissage. Il aborde ensuite les modalités de travail et les démarches pédagogiques mises en œuvre. Il souligne l'importance d'une évaluation régulière et concertée entre partenaires permettant notamment à l'élève de se situer en vue de son choix d'orientation en fin d'année scolaire. Il présente enfin les contenus enseignés.



## ■ Champs de compétences travaillés

### ■ Pratique théâtrale

- Expérimenter les exigences du travail théâtral.
- Expérimenter les enjeux de la parole sur un plateau de théâtre individuellement ou au sein d'un collectif : lecture, travail de chœur, improvisation, intelligence du texte.
- Se situer avec justesse dans le travail de groupe, en sachant faire varier sa position, et pouvoir élaborer un projet collectif et y trouver sa place.
- Mobiliser d'autres pratiques artistiques complémentaires du théâtre : masque, marionnette, cirque, clown, chant, instruments de musique, danse, etc.

### ■ Culture théâtrale

- Lire des œuvres théâtrales.
- Suivre un parcours cohérent et varié de spectateur qui tienne compte de la nature interdisciplinaire du théâtre.
- Mobiliser une méthodologie permettant d'analyser un spectacle : observer, décrire et interpréter.
- Mobiliser ses connaissances au service de la pratique théâtrale et de son parcours de spectateur.
- Mener des recherches documentaires personnelles.

## ■ Champs de questionnement

Tout ou partie des contenus travaillés sont éclairés par des perspectives relevant de trois champs principaux, le premier associant le théâtre à ses contextes sociaux, le second interrogeant les langages, le troisième portant sur l'histoire et les esthétiques. Bien plus que des contenus supplémentaires à étudier, ces perspectives arrêtées par l'équipe pédagogique en début d'année scolaire, sont des fils rouges engageant l'élève à interroger le sens de sa pratique et de ses connaissances artistiques comme à préciser progressivement son projet d'orientation en cycle terminal. Les membres de l'équipe pédagogique saisissent les opportunités présentées par les différentes situations d'apprentissage pour amener les élèves à s'appropriier ces questionnements et à engager des échanges et des débats, voire des recherches autonomes à leurs propos. Si les perspectives choisies peuvent être abordées successivement, elles peuvent également interagir les unes avec les autres tout au long de l'année scolaire au fil des contenus travaillés et des projets menés.

Durant l'année scolaire, les élèves sont amenés à interroger trois perspectives au moins relevant chacune d'un champ différent.

Champs de questionnement	Perspectives
Théâtre et société	<ul style="list-style-type: none"><li>– La place de l'artiste dans la Cité</li><li>– Le théâtre, ses lieux et ses fonctions</li><li>– La place du spectateur</li></ul>

Théâtre et langages	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les processus de création : improvisation, écriture de plateau, répertoire, adaptation, traduction, analyse dramaturgique, etc.</li> <li>– Les genres et registres théâtraux</li> <li>– Écritures théâtrales contemporaines</li> <li>– Langages scéniques : éclairage, costume, son, etc.</li> </ul>
Théâtre et esthétiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Théâtre dramatique / Théâtre épique</li> <li>– Les courants artistiques (baroque, romantisme, réalisme, symbolisme, surréalisme, etc.)</li> <li>– Théâtres du monde et traditions</li> </ul>

### ■ Modalités et démarches pédagogiques

L'enseignement s'appuie sur une variété de situations pédagogiques favorisant les interactions entre la pratique et la culture théâtrales. Ces interactions permettent à l'élève, en nommant ce qu'il ressent, d'apprendre à faire des propositions de jeu réfléchies pour lui, pour les autres et avec les autres, de façon de plus en plus autonome.

Il convient d'engager les élèves dans la réalisation de projets, chacun d'entre eux étant accompagné par l'équipe pédagogique associant conjointement les deux établissements partenaires.

L'enseignement prend différentes formes adaptées aux exigences de chaque contenu de formation : apports magistraux, compte rendus critiques, travail technique individualisé ou en groupe, travaux en atelier.

Il est souhaitable de valoriser ponctuellement la nature interdisciplinaire du théâtre dans les projets mis en œuvre, en associant les élèves d'autres options artistiques, particulièrement les élèves suivant une option similaire en danse et/ou en musique.

La diversité des profils des élèves réunis en classe exige une prise en compte des singularités de chacun et contribue à la richesse du travail mené collectivement, notamment dans les situations de pratique théâtrale. Ces dernières sont des moments privilégiés où toutes les compétences et tous les savoirs construits nourrissent la sensibilité de chacun au bénéfice d'un projet commun. Ces situations s'appuient sur le plaisir du partage, qu'il s'agisse de pratiquer ou d'interroger le théâtre.

### ■ Évaluation des apprentissages

L'évaluation des apprentissages prend des formes appropriées à la nature des situations pédagogiques proposées. Les attendus des travaux menés sont toujours explicites, afin que les élèves soient en mesure d'apprécier en autonomie leur progression (autoévaluation, coévaluation entre pairs, évaluation individuelle et collective). Les évaluations périodiques associent tous les membres de l'équipe pédagogique partenariale et contribuent, lors des conseils de classe, à l'appréciation globale des progrès effectués. L'évaluation s'appuie sur :

- Un carnet de bord, élaboré et régulièrement renseigné par l'élève.
- Des devoirs écrits.
- Des entretiens individuels entre les élèves et l'équipe pédagogique partenariale.

- Un contrôle continu, par l'équipe pédagogique, de l'acquisition des fondamentaux du jeu d'acteur et de l'enrichissement de la culture de l'élève.

### ■ Volets de contenus

Les contenus enseignés s'organisent en deux volets complémentaires, la pratique et la culture du théâtre. Chacun est organisé en plusieurs parties complémentaires qui s'enrichissent mutuellement, la pratique du théâtre restant la composante déterminante pour débiter un parcours en ce domaine. Cependant, afin de garantir une formation équilibrée associant chacun de ces volets, le temps de formation imparti à chacun d'entre eux ne peut être inférieur à un tiers de l'horaire disponible. Il revient à l'équipe pédagogique de ventiler l'horaire complémentaire en fonction des besoins et attentes des élèves comme des orientations données à son projet pédagogique.

### ■ Pratique du théâtre

Ce volet articule les composantes suivantes :

#### – Formation à l'art du jeu théâtral

Il s'agit de donner les bases de la formation de l'acteur :

- Travail sur le corps, la voix, l'imaginaire, le rapport à l'espace et la proxémie.
- Travail sur l'improvisation (muette, parlée).
- Travail sur le texte (chœur, lecture, etc.).

#### – Approche de disciplines complémentaires : écritures textuelles et écritures scéniques, mise en scène, scénographie, technologies numériques et cinéma

Il s'agit d'ouvrir le champ de la formation à la globalité du théâtre :

- Identification des différentes composantes d'une réalisation scénique et leur interaction avec ou sans l'acteur.
- Appropriation du lexique technique spécifique au théâtre.

#### – Approche de disciplines associées : arts du cirque, masque, clown, marionnettes, théâtre gestuel, comédies musicales et théâtre musical, arts du récit

Il s'agit d'enrichir et d'élargir le jeu de l'acteur :

- Identification de l'effet de distanciation opéré par certaines disciplines associées telles que le masque, les marionnettes, le clown, dans le jeu de l'acteur.
- Identification de la spécificité du travail de la voix pour l'acteur (voix parlée/voix chantée) dans certaines disciplines associées telles que le théâtre musical ou les comédies musicales.
- Identification de la place spécifique de l'acteur (acteur/narrateur) dans les différents arts du récit.

#### – Approche d'autres disciplines : danse, musique, chant

Il s'agit d'aborder des disciplines complémentaires et indissociables de la formation de l'acteur et de s'initier à la notion de rythme et de pulsation à travers le corps de l'acteur et le corps du texte :

- Atelier d'initiation à la danse contemporaine.
- Initiation à la voix chantée par différents supports.
- Initiation à la pratique instrumentale.

### – Élaboration de projets de création

Dans le cadre des projets de création, il s'agit de s'initier aux exigences et aux richesses du travail collectif, de savoir être acteur et se situer dans un groupe, sans se figer au sein du groupe dans une posture définitive :

- Les projets peuvent être à l'initiative du groupe ou de l'équipe pédagogique, ou bien en autonomie.
- Ils donnent lieu à des analyses et à des commentaires sur les formes artistiques présentées par les élèves.

## ■ Culture du théâtre

### – Les grandes étapes de l'histoire et des théories du théâtre

Il s'agit d'apporter des repères historiques et esthétiques permettant aux élèves d'appréhender les spécificités des œuvres abordées, d'apprécier la mobilité du jeu de l'acteur dans son histoire :

- Présentation des grands mouvements esthétiques qui jalonnent l'histoire du théâtre de l'antiquité à nos jours.
- Présentation des différentes théories du jeu de l'acteur au cours de l'histoire.
- Présentation des différents contextes historiques qui ont modifié le rapport scène/salle.

### – Le théâtre dans l'histoire des arts

Il s'agit d'amener l'élève à prendre la mesure des dimensions interdisciplinaires du théâtre :

- Présentation des grands repères historiques et esthétiques de l'histoire des arts.
- Présentation des formes de théâtre spécifiquement interdisciplinaires et des influences d'autres arts sur le théâtre (danse, arts plastiques, cirque, etc.).

### – Les esthétiques contemporaines dans le champ du spectacle vivant

Il s'agit pour l'élève d'acquérir les premiers repères dans les esthétiques d'aujourd'hui :

- Présentation des arts numériques, de la vidéo et de leur influence dans le spectacle vivant.
- Présentation du jeu vidéo et de son influence pour expérimenter de nouveaux modes d'expression et renouveler le spectacle vivant (sur la narration, sur la mise en scène, sur le rapport au public sous l'angle de sa participation ou de son immersion).
- Présentation de la performance.

### – Notions et méthodes d'analyse de spectacles

Il s'agit de permettre à l'élève de devenir un spectateur actif, sensible et critique, et un acteur créatif par :

- le développement d'une méthodologie structurée d'observation des œuvres dramatiques et scéniques : scénographie (éclairage, costumes, décors, etc.), musique et environnement sonore, dramaturgie, sémiologie, univers théâtral, rapport scène/salle, etc. ;
- l'analyse d'au moins six spectacles issus d'esthétiques différentes ;
- l'analyse des créations proposées et produites par les élèves.